



Ambassade du Royaume de Belgique
à **Abidjan**

Rue du Bélier – A 56
Cocody Ambassades - Abidjan
T + 225 22.48.33.60
F + 225 22.44.16.40
Mail: abidjan@diplobel.fed.be
http://diplomatie.belgium.be/cote_d_ivoire

Cascade de légalisation des documents ivoiriens

| Type de document | Etapas successives de légalisation | | |
|--|--|--|--|
| | Etape 1 | Etape 2 | Etape 3 |
| <u>Documents émanant de la Justice</u> (tels que les casiers judiciaires, les actes d'individualité, les certificats de nationalité, les délégations de puissance paternelle, actes notariés) | Légalisation par la Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP) du Ministère de la Justice , située Rue du Commerce au Plateau , Immeuble RITA en face de la Banque BSIC près de l'hôtel NOVOTEL / Tel : 20-32-24-32 | | |
| <u>Le certificat de Résidence</u> | Légalisation auprès du Cabinet de la Direction Générale de la Police Nationale au Plateau , situé à l'opposé de la grande poste, près de la Direction Générale de la Douane. | Légalisation par le Ministère des Affaires étrangères , situé au Plateau, au bloc ministériel | Légalisation par l'Ambassade de Belgique , Située Rue du Bélier, Rue A56, Cocody Ambassades |
| <u>Les actes d'état civil</u> (naissance, mariage, acte en vue de mariage...), et <u>autorisations parentales, documents scolaires y inclus les diplômes</u> | Légalisation auprès de la Direction Générale de l'Administration du Territoire du Ministère de l'Intérieur , située à Cocody Lycée Technique | | |